



TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2026 – 2027 *

RESTAURATION

1 enfant en maternelle	5,20 €
1 enfant en élémentaire	5,50 €
Enfant allergique : repas fourni par les parents	3,20 €
Enfant non dombaslois	7,00 €
TARIFS DEGRESSIFS APPLICABLES A PARTIR DU 2EME ENFANT	
A partir du 2ème enfant en maternelle	5,00 €
A partir du 2ème enfant en élémentaire	5,30 €

GARDERIE PERISCOLAIRE

Accueil du matin	2,50 €
Accueil du soir jusqu'à 18 heures	2,50 €
Accueil du soir de 18 heures à 18 heures 30	0,80 €

FACTURATION

	CANTINE	GARDERIE
Absence 1 jour	Facturée	Facturée
Absence 2 ou 3 jours avec justificatif (mail ou certificat médical)	1 jour de carence Puis non facturée	Non facturée
Absence 1 semaine avec justificatif Certificat médical obligatoire		

SITUATIONS PARTICULIERES

Prolongation d'absence avec justificatif (mail ou certificat médical)	Non facturée	Non facturée
Absence pour RV médical signalée par mail 48h à l'avance Avec justificatif fourni avant la fin du mois en cours		
Absence ou grève de l'enseignant de l'enfant inscrit		
Sortie scolaire/classe découverte		

PENALITES

Retard garderie après 18h30		Pénalité :15,00 €
-----------------------------	--	-------------------

* Les tarifs applicables aux services périscolaires peuvent être soumis à modification à chaque rentrée scolaire par vote du Conseil Municipal annuellement